

DEC200448INSHS

Décision portant nomination de Mme Agnès DEBOULET aux fonctions de directrice de l'unité de service et de recherche n°3123 intitulée « Centre d'études et de documentation juridique, économique et sociale (CEDEJ) ».

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC181915DGDS en date du 21 décembre 2018 portant prolongation de l'unité de service et recherche n°3123 intitulée « Centre d'études et de documentation juridique et sociale (CEDEJ) » ;

Vu la décision DEC192180INSHS en date du 4 septembre 2019 portant nomination de Mme Agnès DEBOULET aux fonctions de directrice par intérim de l'unité de service et de recherche n°3123 intitulée « Centre d'études et de documentation juridique, économique et sociale (CEDEJ) » ;

Vu l'accord de l'organisme partenaire ;

Vu l'avis des instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

DECIDE :


Article 1^{er}

Mme Agnès DEBOULET, Professeure à l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, est nommée directrice de l'unité de service et de recherche n°3123 intitulée « Centre d'études et de documentation juridique, économique et sociale » (CEDEJ) à compter du 1^{er} février 2020 et jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le **20 FEV. 2020**



Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC200480INSHS

Décision portant maintien de M. Sébastien Fath aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°8582 intitulée Groupe sociétés, religions, laïcités (GSRL).

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC181898DGDS du 21 décembre 2018 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8582 intitulée Groupe sociétés, religions, laïcités (GSRL) et nommant M. Sébastien Fath aux fonctions de directeur par intérim de cette même unité jusqu'au 31 juillet 2019 ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

Vu l'accord de la tutelle ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Sébastien Fath, chargé de recherche au CNRS est maintenu dans ses fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°8582 susvisée pour la période du 1^{er} août 2019 jusqu'au 31 juillet 2020.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

25 FEV. 2020

Le président - directeur général
Antoine Petit

